



Institut Universitaire de Formation des Maîtres  
Académie d'Aix-Marseille

## EXPERIMENTATION DU C2i NIVEAU 2 « ENSEIGNANT »

*Document destiné aux stagiaires impliqués dans l'expérimentation*

Vous êtes engagés dans l'expérimentation du C2i® niveau 2 « enseignant » (C2i2e) au sein de votre GFP.

Le C2i2e vise à attester de compétences **professionnelles** d'usage des TICE dans l'exercice du métier d'enseignant dans toutes ses dimensions. Ces compétences sont identifiées dans un référentiel spécifique dont vous avez eu connaissance.

L'acquisition et le développement de ces compétences se font dans la formation dispensée à l'IUFM, dans les stages en responsabilité ou de pratique accompagnée, dans la pratique professionnelle personnelle.

L'expérimentation du C2i2e se propose de mettre à l'épreuve le référentiel proposé, de repérer et d'analyser les activités qui participent au développement de ces compétences, de mesurer l'évolution des stagiaires en matière d'usage professionnel des TICE durant ces quelques mois.

Pour cette année expérimentale, le C2i2e ne sera pas délivré formellement. Une attestation de compétences sera fournie aux stagiaires impliqués ; la délivrance du C2i2e pourra être faite rétroactivement d'ici 1 ou 2 ans, suivant les compétences acquises.

L'expérimentation du C2i2e ne doit interférer en rien avec la validation des stagiaires.

### **Formation**

L'expérimentation s'inscrit dans les cadres de formation existants : GFP, formations disciplinaires, formations transversales, module(s) TICE, mémoire professionnel, stage en responsabilité, travail en autonomie des stagiaires. Après analyse des besoins (à laquelle vous pouvez être associé), des compléments de formation pourront être proposés.

La conception, l'analyse, la mise en oeuvre, l'évaluation de séquences pédagogiques ayant recours à l'usage des TICE correspondent à une partie importante du référentiel : elles devraient constituer une préoccupation majeure de cette expérimentation au niveau individuel ou collectif.

Les compétences se développent aussi dans l'action, dans la pratique professionnelle personnelle ou dans l'établissement. C'est en décrivant ces activités intégrant les TICE que vous pourrez demander à vos formateurs une évaluation des compétences mises en jeu.

### **Travail collaboratif à distance**

Un espace de travail collaboratif à distance est mis en place pour chaque GFP afin de permettre aux formateurs et aux stagiaires d'expérimenter de nouvelles pratiques de formation et de développer des compétences d'usage particulières. Ces outils viennent en complément d'outils plus traditionnels comme le courrier électronique (ou le téléphone).

## **Accompagnement**

Pour aider à développer des usages professionnels raisonnés des TICE, un accompagnement en ligne est proposé (SOS TICE). Les stagiaires peuvent y faire appel pour toute question (ou demande), de la plus pointue (technique ou pédagogique) à la plus générale.

La question ou la demande sera formulée soit directement à l'un de vos formateurs, soit sur le forum de l'espace de travail collaboratif de votre filière. Dans ce dernier cas, une réponse est garantie dans les 4 jours.

## **Déclaration et attestation de compétences**

La déclaration (par les stagiaires) et l'attestation (par des formateurs) des compétences se fait en ligne à l'aide d'une application accessible à partir de l'espace de travail collaboratif de votre GFP.

- ❖ Quand il s'agit de formation dispensée à l'IUFM, le(s) formateurs(s) impliqués attestent des compétences acquises durant cette formation
- ❖ Le travail à distance sur l'espace collaboratif fait appel à des compétences qui seront attestées par des formateurs
- ❖ Lorsque les stagiaires développent des activités à caractère professionnel faisant appel aux TICE (à l'IUFM, dans l'établissement d'exercice, chez soi), ils peuvent déclarer les compétences mises en œuvre. Les activités (de la plus modeste à la plus ambitieuse) seront décrites suivant les exemples d'activité proposés sur l'espace Web dédié à l'expérimentation : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/C2i> (rubrique ressources)

Chacune de ces activités sera déposée sur l'espace de travail collaboratif de votre GFP avec une référence spécifique. Un formateur pourra alors attester (ou non) ces compétences à la vue de cette description et complément éventuel d'informations auprès du stagiaire.

*Claude Bertrand*  
*Directeur adjoint chargé des TICE*